

Mairie de SAINT-AMOUR- BELLEVUE
Le Bourg
71570 SAINT-AMOUR-BELLEVUE

ORDRE DU JOUR

1. PLU : liste des emplacements réservés
2. MNT : protection sociale des agents
3. Travaux de voirie 2014 transfert de compte
4. Amortissement dépenses liées au PLU
5. Jury d'assise tirage au sort le mercredi 18 mai 2016 à 9 h 30.
6. Participation financière stagiaire

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DE LA REUNION
DE CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MAI 2016**

L'an deux mille seize, le douze mai à dix neuf heures quinze, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame CASBOLT, Maire.

Convocation du 04 Mai 2016 (Présent Excusé)

<input checked="" type="checkbox"/> M.SPAY Romain (21 heures)	<input checked="" type="checkbox"/> Mme DESSEIGNE Sophie	<input checked="" type="checkbox"/> M.DURAND Pascal
<input type="checkbox"/> M.COGNARD Denis	<input checked="" type="checkbox"/> Mme DASSONVILLE Denise	<input type="checkbox"/> Mme DUCOTE Corinne
<input checked="" type="checkbox"/> Mme CANARD Catherine	<input checked="" type="checkbox"/> M.WILSON Douglas	<input checked="" type="checkbox"/> M.SPAY Pierre-Yves
<input checked="" type="checkbox"/> M.DUFOUR Sébastien	<input checked="" type="checkbox"/> Mme HAMET Rachel	<input checked="" type="checkbox"/> Mme WILSON Marie-Claude
<input checked="" type="checkbox"/> Mr MIDEY Jean-Yves	<input checked="" type="checkbox"/> Mme CASBOLT Josiane	

Secrétaire de séance : Mme WILSON Marie-Claude est élue secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 14 avril 2016: le procès-verbal de la réunion du 14 avril 2016 est adopté à l'unanimité, sans observation majeure.

1. PLU

✓ **Liste des emplacements réservés**

Dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme, la Commune de Saint Amour Bellevue avait recensé des emplacements réservés destinés à recevoir :

- les voies publiques : routes, rues, chemins (voies nouvelles ou l'élargissement de voies anciennes). L'existence d'un tel emplacement interdit au propriétaire de construire sur l'emplacement et même de bénéficier des droits de construire attachés à la surface de terrain concernée par l'emplacement.

Madame le Maire propose la révision de ces emplacements.

Une liste des emplacements a été proposée et sera communiquée à Monsieur MOSBACH pour validation et intégration dans le PLU.

✓ **Zone UX**

Suite à une réunion entre Monsieur MOSBACH et Madame Froment de la DDT concernant le dossier de révision du PLU, la DDT a trouvé l'ensemble du dossier conforme. Monsieur MOSBACH préconise d'écrire à l'INAO pour justifier l'utilisation des dents creuses en AOC afin de défendre notre position (Monsieur MOSBACH prépare le courrier).

Une seule chose peut bloquer le projet c'est la zone des artisans (projet pas assez avancé, pas de voies d'accès suffisantes) Monsieur MOSBACH préconise de changer de lieu rapidement afin de clôturer le dossier. Madame le Maire a proposé après l'avoir évoqué en réunion d'adjoints la parcelle C367 située à « la Piat » qui dispose des réseaux et voies d'accès essentiels. Monsieur MOSBACH valide cette proposition. Il sera noté l'obligation paysagère dans le règlement de la zone UX.

Notre dossier sera examiné en commission début Juin à la DDT qui validera ou non notre projet et sans suivra un calendrier définitif d'exécution.

Il est évoqué que la CAMVAL prend la compétence PLUi en Mars 2017. La révision du PLU communale reste nécessaire pour valider les décisions et choix de la commune.

2. MNT : Protection sociale des agents

Suite à la délibération du 14 janvier 2016 concernant la participation financière à la protection sociale des agents et suite l'avis favorable du Comité Technique paritaire le Conseil Municipal doit délibérer afin de modifier la date de démarrage de la participation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité.

De participer à compter du **01 juin 2016**, dans le cadre de la procédure dite de labellisation, à la couverture de prévoyance souscrite de manière individuelle et facultative par ses agents,

De verser une participation mensuelle de 5 € au prorata du temps de travail à tout agent pouvant justifier d'un certificat d'adhésion à une Garantie Prévoyance Maintien de Salaire labellisée.

♦ DM 2016/023

3. Travaux de voirie 2014 transfert de compte

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que les travaux de voirie 2014 payés au SIVOM de l'Arlois doivent être transférés au compte 2151.

De ce fait Madame Le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation pour les opérations suivantes :

Investissement		Recettes	Dépenses
2151-0 (041)	Réseaux de voirie	0.00	20 554.27
238-0 (041)	Avances versées commandes immo. incorp.	20 554.27	0.00
TOTAL INVESTISSEMENT		20 554.27	20 554.27
TOTAL		20 554.27	20 554.27

Le Conseil Municipal autorise le comptable à passer l'écriture ci-dessus par opération d'ordre non budgétaire pour la somme de 20 554.27 €

♦ DM 2016/024

4. Amortissement dépenses liées au PLU

Madame le Maire explique qu'il convient d'amortir les frais d'études engagés pour la révision du PLU.

Madame le Maire propose d'amortir sur 5 ans.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte la proposition.

Le Conseil Municipal donne tous pouvoirs à Madame le Maire afin de réaliser cette opération.

♦ DM 2016/025

5. Jury d'assise tirage au sort le mercredi 18 mai 2016 à 9 h 30.

Par circulaire du 12 avril 2016, Monsieur le Préfet de Saône et Loire nous demande de procéder à l'établissement de la liste provisoire pour le tirage au sort du Jury d'Assises 2017.

Le tirage au sort aura lieu le **mercredi 18 mai 2016 à 9h30 en Mairie de la Chapelle de Guinchay.**

Pierre-Yves SPAY se porte volontaire pour apporter la liste.

6. Affaires diverses

➤ SIVOM

L'ouverture des plis concernant les transports scolaires a eu lieu le 25 avril 2016. L'entreprise choisie n'est pas locale (Nièvre) mais elle assure déjà les transports scolaires à la Chapelle de Guinchay. Le nouveau prestataire fera faire une économie de 58 000 euros sur les 6 communes sur 4 ans soit 2500 euros par commune et par an.

➤ GLOUTONS

La Kermesse prévue le 11 Juin est annulée par manque de bénévoles. La subvention accordée par le Conseil Départemental a été supprimée en 2016 valeur 650 euros. Un recours a été demandé à Jean Francois COGNARD par Madame le Maire afin de réétudier cette demande qui pénalise encore les communes. Un courrier sera également envoyé au Conseil Départemental.

➤ **COMMISSION TOURISME**

Différents points ont été étudiés :

Logo administratif: Enlever image du village, garder le cœur (avec image plus graphique), réintégrer Bellevue à la place de Beaujolais...

Entrée de village : réactualiser les allumettes, supprimer restaurant Jean Pierre sur l'Ouest du village, pancartes village avec le pot de fleurs à changer, enlever les supports pots de fleurs dans un premier temps avant réception définitive des nouveaux panneaux Saint Amour Bellevue qui sont à l'étude.

Fleurissement commune : Prévoir deux jardinières terrasse. Rachel et Marie-Claude sont allées faire le choix des fleurs en jardinerie avec Franck. Madame le Maire va demander l'aide des aînés pour l'entretien des massifs de la commune si possible.

Brochure village : Conception de la matrice en cours

Site internet : Rajouter le sentier pédestre dans une rubrique tourisme loisirs et sport

➤ **DDEN**

Suite au passage de la DDEN, il n'y pas eu de remarque particulière.

➤ **Toutes Petites sections TPS :**

Madame Le Maire a rencontré Madame GIRARD SOEUR (Inspectrice scolaire) le 9 Mai 2016.

➤ **Subvention réserve parlementaire**

La demande de subvention pour les travaux de rénovation du logement communal situé « en Chevrolle » a été demandée.

➤ **Dossier assurances**

Dans les affaires Augoyard et Chevalier, le montant des honoraires s'élève à 6500 euros.

L'assurance a remboursé 2340 euros soit 4160 euros restent à la charge de la commune

➤ **Intervention entreprise BONIN - soubassement**

L'entreprise BONIN est intervenue dans la salle des fêtes suite au problème d'humidité dans le bas du mur.

➤ **Enquête ressources humaine**

L'INSEE réalise en Mai et Juin 2016 une enquête sur les ressources et conditions de vie. La liste des enquêteurs sera affichée et mise en ligne sur le site internet de la commune.

➤ **Vide grenier**

Madame le Maire rappelle la date du vide grenier le 26 Juin 2016 organisé par l'Association Culture Loisirs et Sports, et demande au conseil municipal des volontaires pour aider ce jour là. Se proposent Rachel HAMET, Pierre-Yves SPAY et Pascal DURAND.

➤ **1^{ère} édition des Trophées des Maires de Saône-et-Loire**

La première édition des Trophées des Maires, le lundi 27 juin en soirée à Mâcon (théâtre), en étroite collaboration avec l'Union des maires des communes rurales de Saône-et-Loire. Le conseil départemental, la mutuelle MTRL, SFR, Suez, Colas, ERDF, la Fédération régionale des travaux publics (FRTP) et la mairie de Mâcon sont également partenaires d'un événement qui vise à valoriser des initiatives originales et efficaces dans les différents domaines d'action des communes.

Au total, 12 mairies ou communautés de communes seront mises à l'honneur.

Madame le Maire propose de présenter un dossier sur la Saint Valentin et les confirmations de mariage.

➤ **Le 68e Critérium du Dauphiné**

Le 68e Critérium du Dauphiné se déroulera du 5 au 12 juin. Vingt-deux équipes ont été sélectionnées. Le parcours traverse neuf départements, avec un départ en Haute-Savoie et une arrivée dans les Hautes-Alpes. Les huit étapes traversent Savoie, Drôme, Ardèche, Isère, Ain, Saône-et-Loire et Loire,

Une étape est prévue le 07 Juin 2016 à Saint-Amour-Bellevue. Une demande de volontaires pour assurer la sécurité sur le parcours sera faite auprès des cyclistes de la commune.

➤ **Matériel électoral 2017**

Au vue des prochaines élections présidentielles de 2017, Madame Le Maire propose de remplacer l'isoloir actuel par un isoloir PMR (personne à mobilité réduite) (obligatoire dans chaque bureau de vote) coût de l'isoloir 250 euros hors taxe. Et par la même occasion de remplacer l'urne pour 159 euros hors taxe qui elle sera subventionnée à 100%.

Le Conseil Municipal, valide cette proposition.

➤ **Peaux de bananes** : certains habitants se sont plaints de dépôt de peaux de bananes devant les maisons à de nombreuses reprises. L'information est remontée auprès de la gendarmerie dans le cadre de voisins vigilants.

➤ **Fdaval** :

Madame le Maire informe que la FDAVAL (Fonds d'aide à la vie associative locale) a retoqué la demande de subvention pour la Saint Valentin pour 400 euros.

➤ **Site internet** : demander à Ms Online de mettre le lien des sites des viticulteurs en première page avec défilement aléatoire.

➤ **8 Mai** : un grand merci aux jeunes pour leur investissement à la commémoration du 08 Mai.

➤ **WC public** : ouverture place des marcs demandée

➤ **Aboiement de chiens** : diffusions des obligations des propriétaires sur les panneaux d'affichage du village.

➤ **CMJ** projet de visite de la préfecture, poste gendarmerie, caserne de pompiers

➤ Projet de demande de subvention pour la cours de l'école primaire et son portail. Electricité, peinture salle de classe petite maternelle sur la réserve départementale

➤ **Dates à retenir** :

- Le mercredi **25/05/16** à 9 heures : nettoyage du grenier de la mairie
- Le mercredi **25/05/16** à 19 heures : Commission assainissement – avec la participation du Maire de Leynes M. René DONDIN et Mr Peter COOK.

➤ **Date du prochain CM** : Jeudi 02 Juin 2016 à 19h15.

- *L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 00*

